



# Chaire Transition foncière

## Note de présentation

### Principes directeurs

La Chaire « Transition foncière » est le fruit de la collaboration entre **l'Institut de la Transition Foncière** et **l'Université Gustave Eiffel**, par le biais de deux de ses écoles composantes, **l'ENSA Paris-Est** (Ecole d'Architecture de la Ville et des Territoires) et **l'EIVP** (Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris).

Elle est soutenue par les deux laboratoires de recherche de l'ENSA Paris-Est et de l'EIVP : **l'Observatoire de la Condition Suburbaine** (OCS / AUSser) et le **Lab'Urba**. Elle est co-dirigée par Mathieu Delorme, directeur de l'ENSA Paris-Est, paysagiste et urbaniste, et par Youssef Diab, directeur de recherches en génie urbain, responsable des Chaires et de la prospective à l'EIVP.

La Chaire s'inscrit dans l'ambition, portée par l'Institut de la Transition Foncière, de replacer la préservation du foncier et des sols vivants au centre de la question urbaine et territoriale. Les travaux de recherche sur les sols sont nombreux mais diffus, et la multiplicité des acteurs, des champs socio-économiques et des disciplines concernées rend nécessaire une articulation et une diffusion des enjeux scientifiques des sols

La Chaire « Transition Foncière » est guidée par deux principes :

- l'interdisciplinarité et le décloisonnement des disciplines, notamment entre sciences humaines et sciences du vivant.
- le transfert de l'expertise vers les acteurs opérationnels, publics, privés et associatifs

Trois champs de recherche majeurs guident les travaux de la Chaire :

- La "renaturation", comprise comme la restauration des fonctions des sols dégradés,
- Les enjeux de gouvernance des sols,
- La mutation des modèles économiques de l'aménagement au regard de la sobriété foncière.

## Les activités de la Chaire

### → L'animation et la structuration d'un écosystème de recherche pour la production de connaissance : cartographie et journées d'études

La Chaire est portée par une volonté de structurer l'écosystème de la recherche sur les sols et le foncier, préalable au développement de ses autres activités. Les principales actions en ce sens sont :

- Un travail de **cartographie de l'écosystème de la recherche** en matière de sol et de foncier.
- Une identification des sujets pertinents, au service de l'**émergence de projets de recherche** transversaux.
- L'organisation de **journées d'études** : moments d'échange entre chercheurs de disciplines et de laboratoires différents, pour **construire de l'interdisciplinarité** sur les fonctions des sols.
  - *Le cycle d'étude 2024 est consacré à la **restauration des fonctions des sols**, à travers une première journée d'étude le **21 mars 2024***

### → Le soutien financier à des projets de recherche ciblés

Les journées d'études permettent d'impulser le montage de projets de recherche plus ciblés, au sein desquels la Chaire finance des actions précises, dès 2024 :

- Un soutien à la recherche doctorale, par le montage de **thèses** au sein de la Chaire, et l'attribution de **bourses doctorales** pour la valorisation de thèses en cours.
  - *Les deux premières thèses CIFRE de la Chaire ont débuté début 2024, sur la re-fonctionnalisation des sols urbains (AREP) et sur le rafraîchissement urbain (Nhood)*
- Un soutien à la recherche postdoctorale, par le biais de **contrats postdoctoraux** de 12 ou 18 mois
- Une **mobilisation des formations existantes** dans la production de connaissances sur le foncier dans le cadre d'un projet précis mandaté par un membre de la Chaire : ateliers de projet du DSA Urbanisme de l'ENSA Paris-Est, TFE des étudiants de 3<sup>e</sup> année à l'EIVP, projets tutorés de l'EIVP, ou stages de recherche.

Des thématiques de recherche peuvent être librement proposées par des chercheurs, laboratoires ou des organismes publics ou privés à la Chaire Transition foncière, pour faire l'objet de thèses, postdoctorats, stages de recherche, mais aussi pour les sujets plus appliqués, de projets étudiants.

### → La construction de projets structurants au service des sols au sein de l'Université Gustave Eiffel

Au-delà des actions de recherche ponctuelles, la Chaire porte l'ambition plus large de visibiliser les enjeux liés aux sols et de développer le transfert de connaissances en la matière au sein de l'Université Gustave Eiffel, par des projets structurants à plus long terme.

- La construction d'un **lieu démonstrateur** autour des sols sur le campus de la Cité Descartes, à Champs-sur-Marne : vocation pédagogique et expérimentale.
  - *Une articulation avec le projet de micro-climat urbain Sense-City est envisagée*
- La mise en place de **formations au sein des parcours des écoles composantes sur les sols vivants** en lien avec les mutations des territoires urbains

## Modalités de partenariat avec la Chaire

### → Mécénat et participation globale aux travaux de la Chaire sur trois ans

Cette modalité de soutien prend la forme d'une **participation financière directe**, auprès de la Fondation Université Gustave Eiffel, déductible à 66% de l'impôt sur les sociétés pour les organisations assujetties, et permet de financer globalement :

- des **projets de recherche** portés directement par la Chaire : thèses, postdoctorats, stages de recherche ;
- des **soutiens financiers ponctuels** à des projets de recherche : bourses de thèses , prix de thèse ;
- l'organisation du **cycle d'étude** annuel de la Chaire et des publications associées puis d'un colloque scientifique international en 2026 ;
- le financement, à plus long terme, d'un **lieu démonstrateur** sur les sols sur un campus de l'Université Gustave Eiffel et de **formations diplômantes** au sein de l'Université.

Ces participations financières s'inscrivent dans le cadre de conventions de mécénat tri-annuelles, pour un **minimum de 20 000€/an avec un engagement sur trois ans**. Des contributions plus importantes peuvent être envisagées au cas par cas, dans le cadre du soutien à un projet de recherche ciblé. En contrepartie, les mécènes peuvent disposer en avant-première des résultats de recherche, participer à des journées d'études d'échange entre acteurs et chercheurs, et bénéficier d'une valorisation (affichage du logo, etc.) sur l'ensemble des activités de la Chaire, publications et événements.

### → Partenariat ciblé

- Accueil de doctorants, via un montage CIFRE. Le rattachement de la thèse CIFRE à la Chaire lui permet de bénéficier d'une intégration au sein de la communauté de recherche de la Chaire qui passe par un financement de la Chaire de 10 000€/an, dans le cadre d'une convention tri-annuelle (en accompagnement du financement - défiscalisé - de la thèse CIFRE au sein de l'organisation) ;
- Bourse de thèse (10 000 euros/an), Prix de thèse (3 000 euros/an)
- Thèse au sein de la Chaire, auprès d'un laboratoire (40 000 euros/an)
- Post-Doctorat (50 000 euros/an)
- Stage de recherche (5 à 10 000 euros/an)

### → Bénéficiaire de l'appui direct de la communauté des établissements impliqués dans la Chaire sur un projet spécifique

- Accueil de **stagiaires** directement au sein de l'organisation, dans le cadre de projets de recherche portés par la Chaire : 5 000 à 10 000€/an ;
- Réalisation **projets étudiants** dans le cadre d'une commande directe (DSA urbanisme de l'ENSA Paris-Est, projets tutorés ou TFE de l'EIVP) : 20 000€/an.

Cette modalité fait l'objet d'une convention directement entre le partenaire et l'établissement concerné, sans versement auprès de la Fondation.